

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du Pays Larzac - Cœur d'Hérault

Objet	Réunion du Conseil de Développement plénier
Date	13 décembre 2003
Lieu	Salle du Conseil au Caylar

Association CPIE Causses Méridionaux	André GAY
Association APN (Amis du Patrimoine Nébianais)	Jean-Louis LACROIX et Maguy CHABOT
Patrimoine historique	Jean Claude RICHARD
Lutte contre la délinquance	Jean-Paul VIE
Foyer Rural de Montpeyroux	Josiane LIGONNIERE
Fédération des caves coopératives	Gilbert GAROFFE
Office de tourisme du Caylar	Jean ROBLES et Simone ASTIE
Communauté de communes Vallée de l'Hérault	Renée GERBAL
Espace forestier	Benjamin FERNANDEZ
Foyer rural du Pouget	Régis ALVERGNE et Catherine THIBAUT
Communauté de communes du Clermontais	Guilhem DARDE
MDE	Françoise PASQUIER
CIALL	Rudy GERWIEN
PAIS	Sophie VALIN
Chambre de Commerce et d'industrie de Montpellier	Jean-Jacques BONNIOL
Union Locale CFE / CGC	François BECKER
Fédération Régionale des MJC	Colette VUILLEMENOT
Professionnel du Tourisme	Jean Yves MARCADAL
Pays d'Accueil du Salagou	Anna ABONNEAU
Excusés :	
Secours populaire Clermont l'Hérault	Simone MOLINIE
Office culturel du Clermontais	Jacques MOLINIE
Grand site Navacelles	Sophie ROUDIL
Grand Site de St Guilhem	Jacques ANDRIEUX
Association Générale des Médecins de France	Jean MARISSAL
Chambre de métiers	Francis BOATAS
APAJH.34 / M.A.S. Camille Claudel	Michel LEDUC
Foyer rural de St Maurice	Bernard VINEL

Ordre du jour : Synthèse intermédiaire des réunions de concertation pour l'élaboration du programme d'actions / évocation des postes vacants

ELABORATION DU PROGRAMME D'ACTIONS

Il est porté à connaissance le rapport de synthèse intermédiaire de l'élaboration du programme d'actions (voir PJ), à l'issue des 7 réunions de concertation de l'automne ayant mobilisées plus de 130 participants (plus de 100 personnes différentes).

Il est présenté les **18 thèmes de programmation et les 54 lignes de programmation**.

L'ébauche des critères et les projets émergents sont laissés à une libre lecture hors conseil. Toutes les remarques seront les bienvenues de préférence pour la mi-janvier 2004. L'objectif est de pouvoir élaborer un avant projet de programme au premier trimestre 2004, et de le finaliser après la période électorale avec les partenaires financeurs.

D'un prime abord, il semble que la dimension sociale ne soit pas suffisamment prise en compte dans l'axe 3 (démarche de Centres Intercommunaux d'Actions Sociales et de Comité Local de Sécurité), au-delà même d'une simple reformulation.

Dans l'axe 4, il est nécessaire d'approfondir la partie relative à la valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux.

Actuellement, il figure plusieurs dizaines de pistes d'actions, dont une bonne vingtaine identifiée à partir des fiches de détection distribuées. Afin de donner des repères, il est bon de savoir qu'une programmation annuelle peut atteindre 100 à 200 projets et 10 à 20.000 € de coût total programmé, selon les critères d'éligibilité qui seront définis et le niveau d'engagement des partenaires financeurs. L'amplitude financière du montant des projets s'étend de 5.000 € pour atteindre 10.000.000 € pour l'espace aquatique du Clermontois.

En outre, les communes qui sont membres d'intercommunalités, ont tout à fait la possibilité de présenter directement des projets, du moment que c'est sur leurs propres compétences, et qu'ils sont conformes à la Charte. Le Pays n'introduit pas un droit de tutelle des intercommunalités au détriment de leurs communes membres.

POSTES VACANTS :

Il est constaté qu'il existe une vingtaine de postes vacants sur les 75 prévus (cf lignes en grisé sur le tableau A3 joint)

- 4 au collège 1,
- 2 au collège 2,
- 2 au collège 3,
- 2 au collège 4,
- 6 au collège 5,
- 4 au collège 6,

Il apparaît qu'il existe certainement une difficulté de positionnement et de mobilisation pour de petites associations culturelles ou sportives.

Par ailleurs, on notera que 10 postes vacants sont proches de la communauté de communes du Lodévois. On relèvera aussi que 7 personnes de ce secteur géographique participent quand même.

Il est distribué une liste d'une vingtaine de personnes invitées à nos groupes de travail, et dont certaines ont postulé au Conseil de développement. Cette liste sera à utiliser de manière privilégiée pour compléter les postes vacants.

Dans un esprit d'ouverture, une attention particulière sera portée pour relancer les personnes du secteur de la communauté de communes du Lodévois.

Il est décidé que des réunions auront lieu par collège au début de l'année 2004 (janvier/février) pour :

- ***débattre de l'ébauche du programme d'actions et contribuer à son évolution***
- ***procéder au remplacement des postes vacants***

La séance est levée.

Le Président

André GAY